

Les infos

Vendredi 15 février 2008



EXCÈS DE ZÈLE

Particulièrement attendue dans le réseau, la rencontre entre son patron, Jean François Sammarcelli et les organisations syndicales devait lui permettre de s'expliquer sur les nombreux exemples de violation des engagements pris en octobre dans le « relevé » qui a accompagné la réforme du commissionnement. La rencontre s'est tenue le 13 février dernier dans le cadre de la commission de suivi 4D. Le « double carton » de 5 milliards augmentés des 2,6 des « subprimes » rend la pression encore moins supportable dans les agences. On attendait donc surtout que les engagements pris soient tenus. Le patron du réseau n'a pu s'empêcher de chercher à minimiser les dérapages qualifiés « d'excès de zèle », et de « cas particuliers ». Il n'a pu toutefois couvrir les petits malins qui « interprètent » le texte localement, ou ceux qui mettent carrément en cause le caractère officiel du relevé. Le document tiré des négociations prévu par le relevé devra lever toute ambiguïté. Signé par le patron du réseau, plus personne ne devrait discuter de son application. Il sera diffusé en mars. A la demande de la CGT, le patron du réseau a désigné un représentant de sa direction chargé de traiter des dérapages signalés par les organisations syndicales.

LE WILLI WALLER 2010

« Vous avez compris que le message était destiné aux marchés » ... c'est ainsi que l'on nous a expliqué le pourquoi de l'annonce précipitée du « plan d'amélioration de l'efficacité opérationnelle » dans une « information » transmise au CCE. Ledit plan est censé générer une « économie » d'un bon milliard sur le RBE d'ici 2010 selon son concepteur, Séverin Cabannes, notre Willi Waller à nous ! Le problème est que ce plan ressemble fort à une façon de présenter une partie de l'addition des 5 patates aux salariés du groupe, car quand on promet de la fraîche aux marchés, il faut assurer... or ce « plan » fait l'impasse sur le coût des mesures qu'il faudra prendre après l'affaire Kerviel pour sécuriser les contrôles. Il table sur la mise en place de « plateformes communes », à l'exemple de la monétique qui se fait sur la base d'un statut social à moindre coût, de délocalisations probables, et enfin un rôle central dévolu à la direction des achats que nous voyons à l'œuvre dans le développement de la sous-traitance en cascade et la valse des prestataires dans les centraux, le terrain d'entraînement du Willi de RESG... Mal à l'aise, la DRH a promis que chaque projet du « plan » ferait l'objet d'une concertation avec la commission économique du CCE. À suivre...



ERSATZ

Des raisons réglementaires ont empêché que l'augmentation de capital de la SG soit directement accessible aux salariés. C'est la cause de la proposition de versement dans le Fonds E, sans décote attachée au DPS, ni abondement, concoctée par la DRH. L'unique intérêt de l'opération serait de tenter de maintenir à 7% la part des salariés dans le capital, mais cela signifie collecter 318 millions ! On peut se demander si le versement avec décote et abondement dans l'augmentation réservée aux salariés en mai ne sera pas plus efficace de ce point de vue, indépendamment du seul intérêt financier.

CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT